



EXPERIMENTATION

BROYAGE à DOMICILE

La Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise vous propose de broyer vos branchages à votre domicile *

* Avec participation financière

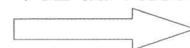


Si vous désirez davantage d'informations et si vous êtes intéressés par cette technique, merci de prendre contact avec :

Charline AMOROS
Maître composteur
03.85.45.82.96
07.87.51.33.88
environnement@ccscc.fr



Voir au verso



Comment utiliser le broyat ?

Le broyat est une ressource utile au jardin. Vous pourrez l'utiliser de différentes manières:

- **En paillage** : Au pied de vos végétaux, il évitera la pousse des mauvaises herbes , conservera l'humidité (limite les arrosages), abritera des insectes très utiles et contribuera à enrichir votre sol.



- **Pour le compostage** : Pour faire un bon compost, il est nécessaire d'ajouter de la matière sèche (broyat, feuilles mortes, petits branchages...) à la matière humide (épluchures, restes de repas, tonte de pelouse...)

